

# Recours à SharePoint par le département des Services juridiques

## Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée

### Sommaire

Le présent document résume le projet et les recommandations de l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) pour l'utilisation, à compter de septembre 2015, du service SharePoint d'Office 365 pour la conservation et le partage des courriels et autres documents traités par les employés du département des Services juridiques, lequel service est accessible au moyen d'une authentification unique et centralisée.

Dans le cadre de ce projet, des renseignements personnels pouvant potentiellement être utilisés à des fins administratives sont présents dans les comptes usagers des employés (par ex., les traces des accès au système via ces comptes), ainsi que dans les courriels et registres conservés dans SharePoint (par ex., renseignements utilisés à des fins de gestion des employés). Dans le contexte de cette ÉFVP, le projet ne change aucun des programmes ou activités existants.

Une évaluation des menaces et des risques (ÉMR) basée sur nos normes opérationnelles a permis d'évaluer les risques résiduels liés aux mesures de protection opérationnelles et légales du service SharePoint d'Office 365. L'ÉMR effectuée dans le cadre de l'ÉFVP a démontré 3 risques potentiels, dont 2 de niveau « faible » et 1 de niveau tout au plus « moyen ». Cette ÉFVP a permis à Téléfilm Canada de déterminer que les mesures prévues en lien avec la mise en place du service SharePoint visant à assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des renseignements transitant par cette plateforme sont en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.